

**DIRECTIVES DU COMITÉ
DE LA SFL POUR LE
«FAIR PLAY TROPHY»
DE LA SFL**



DIRECTIVES DU COMITÉ DE LA SFL POUR LE «FAIR PLAY TROPHY» DE LA SFL

Vu l'art. 2 et l'art. 4 ch. 1 du règlement du «Fair Play Trophy» de la SFL.

Article 1 – But

Ces directives servent de base pour fixer les modalités et les montants pour récompenser les gagnants du Fair Play Trophy de la SFL.

Article 2 – Modalités / Barème

Le classement des clubs dans le championnat respectif est déterminé par les avertissements et les expulsions émis:

- 1 point de pénalité pour chaque avertissement
- 3 points de pénalité pour chaque expulsion suite à deux cartons jaunes
- 5 points de pénalité pour chaque expulsion directe

Article 3 – Lauréats

Dans chaque championnat, la première place revient au club ayant obtenu le moins de points à la fin du championnat. En cas d'égalité de points, le club ayant le moins d'expulsions gagne. En cas de nombre égal d'expulsions, le gagnant sera désigné par tirage au sort.

Article 4 – Prix

Les clubs classés aux 3 premiers rangs de la Super League et de la Challenge League reçoivent de la SFL les montants suivants:

Super League	1e rang CHF 50 000.-	2e rang CHF 30 000.-	3e rang CHF 20 000.-
Challenge League	1e rang CHF 50 000.-	2e rang CHF 30 000.-	3e rang CHF 20 000.-

Article 5 – Divergence entre les textes

En cas de divergence entre les textes allemand et français, la teneur de la version allemande est déterminante.

Article 6 – Adoption et entrée en vigueur

- 1) Les présentes directives ont été adoptées par le comité de la SFL lors de sa séance du 24.9.2010.
- 2) Elles entrent en vigueur rétroactivement pour le début de la saison 2010/11.
- 3) L'art. 4 a été modifié par le comité de la SFL lors de sa séance du 20.07.2012. Les changements entrent en vigueur avec effet rétroactif au début de la saison 2012/13.
- 4) Les art. 2 et 3 ont été modifiés par le comité de la SFL lors de sa séance du 11.09.2020. Les changements entrent en vigueur pour le début de la saison 2020/21.



SFL.CH

SWISSFOOTBALLLEAGUE

P.O. Box | 3001 Bern

T +41 31 552 18 00

F +41 31 552 18 01

info@sfl.ch